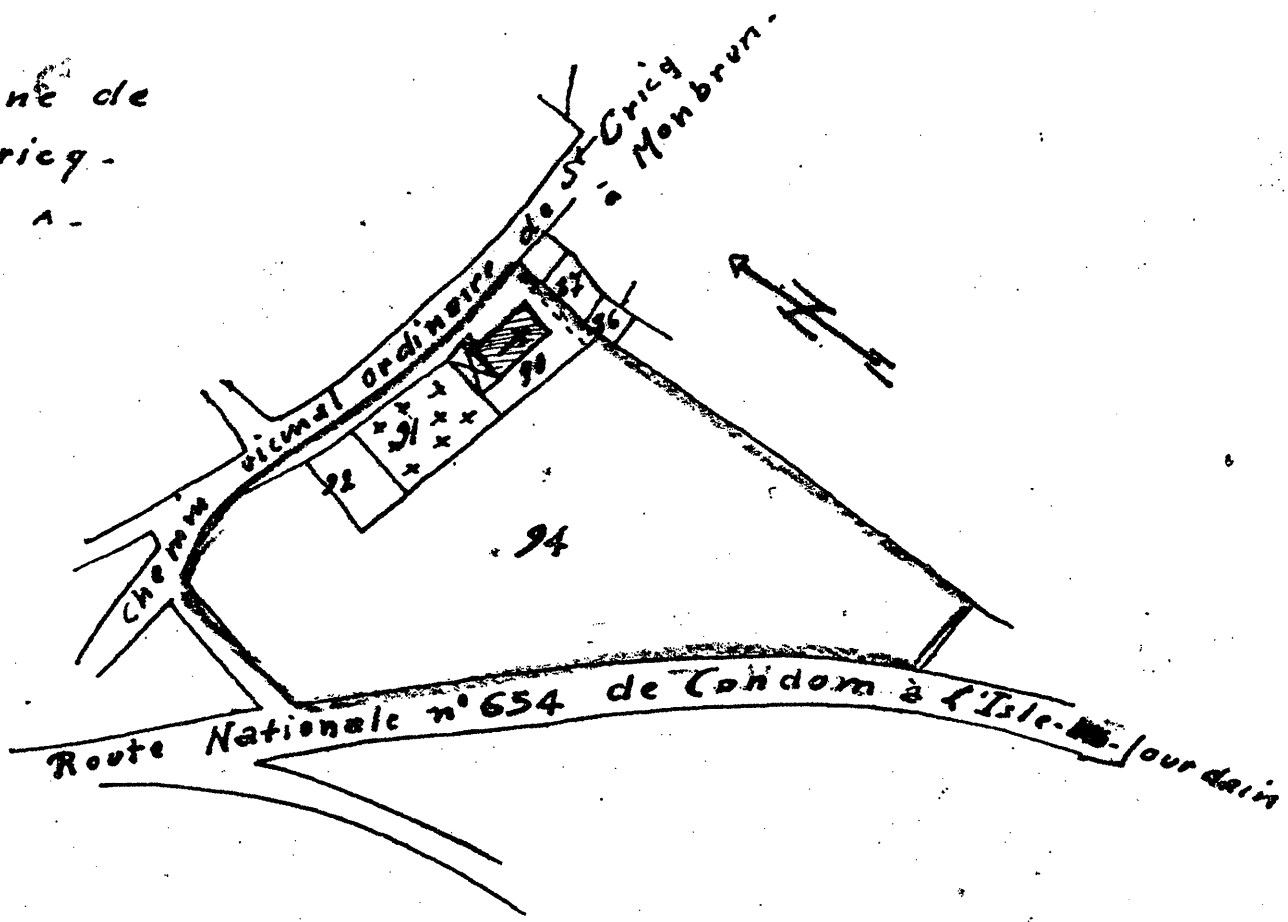


muné de  
Cricq -  
tion A -



J.M./L  
Ministère de l'Éducation  
Nationale

ÉTAT FRANÇAIS

Chantier Intellectuel 1424

13053

Beaux-Arts

NOTIFICATION

DIRECTION  
DES SERVICES D'ARCHÉOLOGIE

Inventaire des Sites

Par arrêté en date du 4 octobre 1943  
 E. le Ministre Secrétaire d'Etat à l'Éducation Nationale a inscrit sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général l'ensemble formé à St-Cricq (GERS) par l'Église, le cimetière et leurs abords situés entre le chemin vicinal ordinaire de St-Cricq à Monbrun et la route nationale n° 654 de Condom à l'Isle Jourdain comprenant les parcelles cadastrales n° 90 et 91 section A, propriété communale, n° 92 et 94 section A appartenant à M. BASQUE Justin domicilié à ST CRICQ

GERS

St Cricq

Église et abords

394-4c-39

Monsieur de GORSE Inspecteur Régional du Chantier Intellectuel 1424